

Lyonnaise des Eaux s'engage dans le débat public

Dossier de la rédaction de H2o
March 2011

L'entreprise met des propositions pour faire évoluer la gestion de l'eau en France

L'occasion de la Journée mondiale de l'eau, Lyonnaise des Eaux, filiale de Suez Environnement, rappelle que les nouveaux enjeux de l'eau en France nécessitent un débat public ouvert, qui dépasse le débat sur les modes de gestion de l'eau. "Les problématiques de qualité des ressources, de pollutions émergentes et de répartition des quantités d'eau en France invitent tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, à imaginer ensemble de nouvelles solutions. C'est notre devoir en tant qu'entreprise de l'eau de contribuer à l'émergence de ces solutions, c'est notre responsabilité d'opérateur de service public de participer au débat", a indiqué Isabelle Kocher, directeur général de Lyonnaise des Eaux.

La qualité des services d'eau en France est reconnue comme une des meilleures au monde, pour un prix moyen du service de l'eau qui se situe en dessous de la moyenne européenne (3,09 euros le m³ en France contre 5,29 euros le m³ en Allemagne ou 3,51 euros le m³ en Belgique par exemple). Pour autant, il est urgent de répondre aux nouvelles problématiques de l'eau et qu'opérateurs industriels et collectivités locales construisent ensemble une nouvelle gouvernance de la gestion de l'eau en France pour inventer un modèle de l'eau écologiquement responsable et économiquement soutenable.

C'est le sens de la concertation "Idées neuves sur l'eau" engagée depuis plus d'un an par Lyonnaise des Eaux qui doit permettre de faire progresser la gestion de l'eau. Ce processus de concertation s'inscrit dans la démarche initiée depuis plus de dix ans par Suez Environnement à travers un conseil externe de prospective, le Foresight Advisory Council - FAC, structure permanente de concertation qui s'est enrichi ces dernières années d'une démarche de dialogue et de concertation à l'échelle internationale avec les parties prenantes (associations, ONG, agences de développement, institutions). Agriculteurs, industriels, experts, élus, personnalités institutionnelles venus d'horizons très divers, mais aussi, blogueurs, associations, militants ou encore collaborateurs de l'entreprise ont participé à cette démarche. De ces débats ouverts, menés à la fois dans le cadre du Forum des idées neuves sur l'eau et à travers la plateforme collaborative, ont émergé des axes forts pour faire évoluer le modèle de l'eau en France. La première session du Forum des idées neuves sur l'eau, présidée par Erik Orsenna, s'est intéressée à la valeur et au prix de l'eau et a permis d'auditionner une trentaine de personnalités, parmi lesquelles André Flajolet, député du Nord Pas-de-Calais, Alain Bazot, président d'UFC-Que Choisir, Anne Le Strat, présidente d'Eau de Paris, ou Daniel Lebègue, président de l'Institut français des administrateurs et de Transparency International en France.

Dans ce cadre, Lyonnaise des Eaux a d'ores et déjà commencé à travailler sur les questions qui lui semblent les plus fondamentales pour contribuer à construire en France un modèle de l'eau écologiquement

responsable et économiquement soutenable. Lyonnaise des Eaux a présenté ses premières propositions concrètes pour renforcer le pilotage des contrats par la collectivité, favoriser le droit à l'information de la société civile et refonder le modèle économique pour faire converger l'intérêt de tous les acteurs vers la protection de la ressource. Lyonnaise des Eaux propose en particulier :

- d'ouvrir les conseils d'administration de ses contrats à des représentants de la société civile, comme c'est déjà le cas pour la nouvelle société Eau de Normandie ;
- d'indexer la rémunération des opérateurs d'eau qu'ils soient publics ou privés sur des indicateurs de performance environnementale et non plus simplement sur les volumes d'eau. En 2010, Lyonnaise a ainsi signé cinq contrats intégrant des indicateurs de performance environnementale à Bry-sur-Marne, Fouesnant ou encore avec la Communauté urbaine de Strasbourg ;
- de créer une tarification de l'eau progressive pour encourager les économies d'eau. Depuis le 1er octobre 2010, Libourne (Gironde) est la première ville en France à appliquer une tarification différenciée qui combine un volet social et une approche environnementale. Le prix de l'eau est facturé selon des grilles tarifaires qui rendent compte de l'importance de l'usage (une eau vitale, une eau utile, une eau confort).

L'ensemble de ces propositions sont soumises par Lyonnaise des Eaux aux élus, ainsi qu'aux différentes parties prenantes de l'eau en France.

La participation de Lyonnaise des Eaux au film intitulé "Water Makes Money" est une illustration de la volonté de l'entreprise de contribuer aux débats en France. Bien que résolument militant et engagé en faveur de la gestion publique de l'eau, Suez Environnement a répondu aux deux réalisateurs qui l'ont sollicités dans le cadre de la préparation de leur film au mois de juin 2009 parce qu'il lui a semblé important d'apporter son point de vue, d'expliquer ses métiers et de défendre ses valeurs. Après 18 mois de contacts suivis, plus de 10 heures de rushes réalisés, deux port-paroles interviewés et trois sites de Lyonnaise des Eaux visités en France, Suez Environnement regrette que moins de 25 secondes lui aient été laissées pour s'expliquer sur son rôle d'opérateur et répondre aux vives critiques d'un film à charge de 72 minutes.

Le groupe a proposé aux organisateurs des projections, de participer aux débats aux côtés des associations pour pouvoir répondre aux questions, aux critiques et apporter des précisions et corrections sur le film, ce qui lui a été refusé. Depuis plus de six mois, les collaborateurs de Lyonnaise des Eaux ont assisté à plus de 40 projections à travers toute la France et au total 45 collaborateurs de l'entreprise ont activement participé aux débats depuis la salle et répondu aux questions du public. Le film contient en effet de nombreuses erreurs, imprécisions et amalgames dénoncés par les militants eux-mêmes, qui sont susceptibles d'inquiéter l'opinion publique et d'ouvrir la voie à la polémique. Lyonnaise des Eaux tient par exemple à souligner que l'utilisation du

chlore dans les réseaux répond à des impératifs de santé publique, indépendamment du mode de gestion. Comme la ville de Paris, l'immense majorité des opérateurs publics ou privés des villes dans le monde utilisent la désinfection au chlore. L'affirmation du film selon laquelle les distributeurs d'eau seraient responsables des pollutions agricoles en Bretagne est parfaitement erronée. Lyonnaise des Eaux est très engagée dans la préservation des ressources en eau avec une cinquantaine de projets en France. C'est, en outre, la seule entreprise qui a fait condamner l'État pour ne pas avoir appliqué la directive Nitrates en Bretagne.

Suez Environnement - 21-03-2011

Idées neuves sur l'eau